

(traduit de l'anglais)

FICHE DE POSTE

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la paix et le développement. Le volontariat peut influencer sur le rythme et la nature du développement et profite à la fois à celui qui se porte volontaire et à l'ensemble de la société. Le programme VNU sert la cause de la paix et du développement grâce à son action en faveur du volontariat, en encourageant ses partenaires à intégrer des volontaires dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré dans des sociétés où le partage et l'entraide constituent des traditions établies de longue date. Dans ce contexte, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle en faveur du développement et de la paix en collaboration avec les partenaires, les organismes d'accueil et les communautés locales.

Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font, par leur action et leur comportement, la promotion du volontariat. L'engagement dans des activités de volontariat peut enrichir de manière efficace et positive leur compréhension des réalités locales et sociales et tisser des liens entre eux-mêmes et les membres de leur communauté d'accueil. Le temps qu'ils consacrent à ces activités en est d'autant plus valorisant et fructueux.

Informations générales

- 1. Pays d'affectation :** Le Caire, Égypte
- 2. Nom de l'organisme :** Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) Le Caire, Égypte
- 3. Catégorie de volontaire :** Jeune volontaire international
- 4. Nombre de volontaires :** 1
- 5. Lieu d'affectation :** Le Caire, Égypte
- 6. Durée :** 12 mois
- 7. Date prévue de début d'affectation :** 15 octobre 2018
- 8. Conditions de vie :**

Le Caire est la plus grande ville d'Égypte et comme d'autres grandes zones métropolitaines, connaît des niveaux élevés de pollution et de circulation automobile. La ville dispose de zones d'habitation relativement satisfaisantes dans des quartiers étendus tels que Zamalek,

6 October, New Cairo, Heliopolis, Maadi, ou autres « *compounds* » (zones fermées d'habitat résidentiel) situés à l'intérieur de la ville. Des collègues des services administratifs et/ou de sécurité aideront le volontaire à son arrivée (ou par correspondance avant son arrivée) dans sa recherche d'un logement adéquat. Le coût d'un logement est abordable et varie en fonction du lieu et des préférences du membre du personnel. Le Caire dispose de services de santé et d'éducation bien développés et est également pour certains une destination du tourisme universitaire et médical. Le Caire est actuellement un lieu d'affectation familial de catégorie A.

La situation générale en Égypte s'est améliorée après l'élection d'un nouveau président en mars 2014, apportant une relative stabilité politique. Toutefois, selon la dernière évaluation des conditions de sécurité dans le pays ainsi que les dernières évaluations du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS), une importante source d'inquiétude pour le personnel, les biens et les opérations au Caire et à Alexandrie sont la survenue, même peu fréquente, d'incidents, d'attaques et de troubles civils. Si ce sont d'habitude les installations de la police, de l'armée et du pouvoir judiciaire qui sont prises pour cibles, des attaques ont été perpétrées contre des cibles économiques, en particulier des bureaux des télécommunications, des restaurants fast-food, des banques et, plus récemment, certains lieux de culte. Le HCR poursuit son travail de suivi, d'évaluation et d'atténuation de ces préoccupations sécuritaires dans le souci d'affecter des ressources à des mesures prioritaires.

Le Caire bénéficie d'un important réseau de transports publics – routier, ferroviaire, aérien, maritime et métropolitain. Le transport routier est facilité par des véhicules personnels, des taxis, des sociétés privées de bus et de minibus publics. Il est possible de les conduire soi-même dans la ville. Le coût de la nourriture, des boissons et des vêtements est fonction du mode de vie de chacun. Les produits alimentaires locaux sont nettement moins onéreux que dans la plupart des pays occidentaux. Les soins médicaux pour les étrangers sont plutôt dispensés dans des hôpitaux et cliniques privés. Les banques internationales comme HSBC, Barclays, Standard Chartered et CIB proposent leurs services aux étrangers et peuvent être un choix plus judicieux.

9. Lieu d'affectation : Lieu d'affectation autorisé aux familles

Observations à propos du lieu d'affectation : Les affectations de Jeunes volontaires des Nations Unies sont toujours prévues sans leur famille.

10. Intitulé du poste : Jeune volontaire des Nations Unies en charge de la réinstallation

11. Contexte organisationnel et description du projet :

L'Égypte est signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de son Protocole de 1967 ainsi que de la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. L'Égypte a toutefois formulé certaines réserves concernant plusieurs dispositions, en particulier les articles 12 (1) sur le statut personnel, 20 sur le rationnement, 22 (1) sur l'enseignement primaire, 23 sur l'assistance publique et 24 sur la législation du travail et la sécurité sociale. L'Égypte n'a pas encore mis en place de législation nationale relative aux réfugiés ni d'institutions en matière d'asile. C'est pourquoi les fonctions d'enregistrement, de délivrance de documents, de

protection et d'assistance en Égypte sont assurées par le HCR conformément au Protocole d'accord signé en 1954 avec le Gouvernement égyptien.

Le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés auprès du HCR était de 213 708 à la fin de septembre 2017. L'Égypte est à la fois un pays de destination et de transit pour les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de plus de 60 pays, dont la République arabe syrienne, les pays d'Afrique sub-saharienne, l'Irak et le Yémen. Réfugiés et demandeurs d'asile vivent principalement en zones urbaines, comme Le Caire, Alexandrie et Damiette, au sein de communautés égyptiennes.

Plus de 124 000 réfugiés syriens sont enregistrés auprès du HCR. La majorité des réfugiés syriens enregistrés sont arrivés en 2013. Si, en 2014 et 2015, le nombre des enregistrements a décliné, surtout en raison des strictes restrictions en matière de visa imposées par les autorités égyptiennes en juillet 2013, on a connu en 2016 et 2017 de fortes augmentations avec plus de 17 000 enregistrements en 2016 (plus de 12 000 étaient de nouveaux arrivants), et plus de 19 000 (plus de 12 000 étaient de nouveaux arrivants) à la fin de septembre 2017. Les réfugiés syriens sont la nationalité la plus nombreuse à s'enregistrer en Égypte.

À cause de la dévaluation de la livre égyptienne en 2016, et après des années d'exil, les Syriens se trouvent aujourd'hui dans une situation socio-économique difficile du fait de la fonte de leurs économies, de l'absence de moyens de subsistance sûrs et d'un endettement qui ne cesse de s'aggraver. La majorité des Syriens enregistrés auprès du HCR sont considérés comme extrêmement vulnérables. Une enquête menée en 2016 a montré que 9 foyers sur 10 n'avaient pas les ressources de base pour subvenir à leurs besoins quotidiens; 61 % des foyers étaient considérés comme extrêmement vulnérables et 29 % comme hautement vulnérables.

Plus de 89 000 réfugiés non syriens sont actuellement enregistrés auprès du HCR. Tant en 2016 qu'en 2017 ont vu un nombre sans précédent de nouveaux enregistrements de non-Syriens, dont la majorité étaient de nouveaux arrivants. Plus de 28 000 non-Syriens ont été enregistrés en 2016, dont plus de 20 000 étaient de nouveaux arrivants et, à la fin de septembre 2017, 20 459 personnes ont été enregistrées, dont plus de 10 000 étaient de nouveaux arrivants.

Certains réfugiés d'Afrique subsaharienne peuvent connaître de sérieux problèmes de protection en Égypte, avec des situations de discrimination et de harcèlement. De même, ils sont souvent plus exposés aux violences sexuelles et sexistes.

Les dossiers de réinstallation en Égypte représentent un groupe complexe, souvent politisé et ayant habituellement des difficultés à s'intégrer dans la société égyptienne. Les personnes dans ce cas sont nombreuses à avoir subi un traumatisme et celles qui sont choisies pour bénéficier d'une procédure de réinstallation sont souvent parmi les plus vulnérables. Le HCR Le Caire fait un usage stratégique de la réinstallation, dont il fait un outil de protection destiné à répondre à des besoins spécifiques, en procédant à une identification effective, à des évaluations générales des besoins et à des entrevues et des études approfondies en coopération étroite avec d'autres secteurs du HCR, des ONG locales/partenaires d'exécution et pays de réinstallation. Étant donné le contexte urbain et la grande diversité des nationalités des réfugiés, il est particulièrement important que les critères de réinstallation soient appliqués équitablement à tous les réfugiés en fonction de leurs besoins et de manière non discriminatoire.

En 2018, HCR Égypte prévoit de soumettre 2500-3500 dossiers de Syriens à des fins de réinstallation ainsi que 2500-3000 dossiers de réfugiés d'autres nationalités.

12. Objectifs de développement durable : 10. Inégalités réduites

13. Domaine d'action du VNU : **Garantir l'accès aux services sociaux de base**

14. Description de la mission

Sous la responsabilité directe d'**Heidi M. Boener, Agent chargé des réinstallations, de Charlotte Maquin, Adjointe pour les réinstallations et de Catherine MacKay, Adjointe pour les réinstallations**, le Jeune volontaire des Nations Unies exécutera les tâches suivantes :

Le Jeune volontaire des Nations Unies prêtera son concours au Service de la réinstallation du HCR Égypte en effectuant des tâches nécessaires au travail de réinstallation.

Afin de réaliser ce travail, il/elle recevra la formation nécessaire, tant formelle, grâce à des ateliers, séminaires, plateformes d'apprentissage en ligne, qu'informelle, en étant formé(e) sur le terrain, en bénéficiant d'un accompagnement/mentorat, en observant d'autres collègues chargés des réinstallations pour se familiariser avec les mesures et procédures globales et locales relatives au traitement des dossiers de réinstallation. Il/elle sera étroitement encadré par des gestionnaires de niveau supérieur et intermédiaire au sein du service, ce qui devrait lui permettre, en quelques mois, d'acquérir les compétences nécessaires pour mener à bien nombre de tâches quotidiennes en recevant des instructions limitées. Au cours de l'année, il/elle continuera à évoluer professionnellement, tout en acquérant des compétences techniques et en s'intégrant au Département, si bien qu'à la fin de son affectation auprès du bureau du HCR Égypte, il/elle sera devenu(e) un/une travailleur(se) social(e)/membre du personnel chargé des réinstallations expérimenté(e) et compétent(e).

Ci-après les missions/responsabilités qui peuvent lui être confiées dans le cadre de son travail :

- Contribuer aux entretiens préliminaires et aux évaluations initiales pour le traitement des dossiers de candidature de réinstallation des réfugiés ;
- Aider à la préparation de documents écrits pour la soumission des dossiers de réinstallation ; faire en sorte que les mémoires/dossiers individuels soient mis à jour de manière systématique et en temps utile ;
- Participer à la conduite d'entretiens téléphoniques de sélection pour évaluer l'éligibilité de candidats à la réinstallation sur la base de besoins spécifiques ;
- Apprendre par l'observation (*shadowing*) comment les attentes des réfugiés sont gérées grâce à l'orientation socio-psychologique pour accompagner la réinstallation ;
- Par roulement, coordonner le programme quotidien des entretiens à l'intention des travailleurs sociaux chargés des réinstallations ; faire en sorte que les besoins en interprétation et autres contraintes logistiques soient pris en compte ;

- Veiller à ce que la base de données du HCR soit dûment actualisée pour les dossiers individuels avec les décisions en matière de réinstallation, les soumissions de candidatures, retraits nouvelles soumissions et départs, et fournir des rapports statistiques ;
- Apprendre et aider à effectuer des contrôles de qualité sur des dossiers de réinstallation de la phase de pré-évaluation à celle de post-soumission et veiller à ce que la base de données du HCR (proGres) reflète de manière exacte le statut actuel de tous les dossiers dans le processus de réinstallation ;
- Assurer le suivi de dossiers individuels de réinstallation en situation de blocage dans l'attente d'évaluations d'autres points focaux de pôles fonctionnels et de partenaires extérieurs afin d'obtenir les rapports nécessaires en temps utile et de faire progresser les dossiers de réinstallation s'il y a lieu ;
- Le Jeune volontaire des Nations Unies sera intégré à la cellule des réinstallations en qualité de membre actif et participant et sera censé participer à toutes les réunions pertinentes au même titre que les autres membres de la cellule.

En outre, les Jeunes volontaires des Nations Unies sont encouragés à :

- consolider leur connaissance et leur compréhension du concept de volontariat en consultant les publications du VNU ou tout document externe et à participer activement aux activités organisées dans le cadre du VNU (telles les Journées internationales des volontaires) ;
- connaître les formes de volontariat traditionnelles et/ou locales existantes dans le pays d'accueil, et s'en servir comme d'une base de travail ;
- engager une réflexion sur la nature et la qualité de l'action volontaire entreprise, y compris en participant à des groupes de réflexion en cours ;
- rédiger des articles ou des comptes rendus de leur expérience sur le terrain et les proposer au programme VNU pour ses publications/sites internet, lettres d'information, communiqués de presse, etc. ;
- aider à la mise en œuvre du Programme de parrainage pour les Jeunes volontaires récemment recrutés ;
- promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation du volontariat en ligne ou encourager les personnes et les organisations locales concernées à utiliser les services de volontariat en ligne du programme VNU quand cela est techniquement possible.

15. Résultats attendus :

- Meilleure connaissance du mandat de protection du HCR et de ses dispositifs et normes en matière de réinstallation, notamment application correcte et cohérente des garanties anti-fraude ;
- Les réfugiés bénéficient d'une assistance et sont informés des procédures de réinstallation du HCR ; ils accèdent de manière équitable et transparente au processus de réinstallation et y participent ;
- Meilleures aptitudes à assumer des tâches plus complexes en matière de réinstallation, comme l'assistance individualisée et la préparation des formulaires d'enregistrement en vue de la réinstallation (RRF) à soumettre aux pays de réinstallation ;
- Meilleures compétences en matière de gestion de dossiers et veiller à ce que les dossiers individuels soient actualisés de manière systématique et en temps utile ;

- Compréhension accrue des statistiques de réinstallation qui doivent refléter de manière exacte les résultats et les réalisations du HCR Égypte en matière de réinstallation ;
- Application, intégration et documentation systématiques des critères d'âge, de genre et de diversité dans toutes les activités pendant toute la durée de l'affectation ;
- Déclaration finale de réalisations du volontariat pour la paix et le développement au cours de la mission, par exemple en indiquant le nombre de volontaires mobilisés, les activités auxquelles ils ont participé et les compétences qui ont été acquises.

Qualifications/exigences :

16. Éducation – Niveau d'études requis : Licence

Éducation - Autres commentaires :

17. Type de diplôme : Diplôme universitaire (licence) en droit, droit international, sciences politiques, sciences sociales, ou domaine apparenté.

18. Expérience requise : années minimum d'expérience : **0 - 2 ans**

19. Description de l'expérience :

- Intérêt démontré par la formation ; expérience en matière de travail/de volontariat ; activités extra-scolaires en matière de travail humanitaire ou de services sociaux.

20. Compétences linguistiques :

Excellentes compétences en anglais ; quelques connaissances en arabe seraient souhaitables, sans être exigées

21. Domaines d'expertise : Gestion des crises et opérations de secours d'urgence

Les Jeunes volontaires des Nations Unies doivent être âgés de 18 à 29 ans pendant toute la durée de leur affectation.

Attentes en matière d'apprentissage pour les Jeunes volontaires des Nations Unies :

L'apprentissage et le développement personnel sont une dimension centrale de l'affectation du Jeune volontaire des Nations Unies et se produisent avant, pendant et après son affectation sur le terrain. Les diverses occasions d'apprentissage et de développement proposées au Volontaire visent à renforcer ses compétences et son savoir-faire, à améliorer la qualité de l'affectation et à entretenir sa motivation.

Les éléments d'apprentissage pour le ou la Jeune volontaire des Nations Unies consistent notamment à développer :

- des compétences professionnelles, notamment des aptitudes spécifiques et une réflexion sur les compétences liées à la mission ; des compétences

sur le poste de travail telles que la gestion du temps, la résolution des problèmes, le travail en équipe ; et la préparation à la carrière, notamment les techniques d'entretien, la préparation du CV, la recherche d'emploi ;

- des aptitudes relationnelles, notamment une capacité de communication et d'écoute, une sensibilité interculturelle et des compétences culturelles ; des capacités de gestion des conflits et du stress ;
- des compétences en lien avec le volontariat, notamment le sens de la direction, la responsabilité civique, l'engagement et la participation active.

Outre les opportunités d'apprentissage offertes par le programme VNU, l'organisme d'accueil favorisera le développement des connaissances et des capacités dans les domaines techniques pertinents pour l'affectation du Jeune volontaire des Nations Unies. L'organisme d'accueil propose, à ses frais, aux Jeunes volontaires des Nations Unies les mêmes opportunités de participation aux cours et ateliers de formation que celles offertes à son personnel.

22. Permis de conduire requis : Non

23. Compétences et valeurs :

- Intégrité et professionnalisme : compétences reconnues dans son domaine de spécialisation et capacité à faire preuve de discernement ; fort degré d'autonomie, prise d'initiative et capacité à assumer ses responsabilités ; volonté d'accepter de grandes responsabilités et capacité à travailler de manière autonome, conformément à des procédures en vigueur, dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discrétion, de neutralité et d'impartialité ; capacité à traiter des informations en toute objectivité, dans le respect de la vérité et de la confidentialité ; responsable et à l'écoute des personnes prises en charge.
- Sens des responsabilités : faire preuve de maturité et de responsabilité ; capacité à agir dans le respect des règles de l'organisation.
- Volonté de perfectionnement : prise d'initiatives et volonté de développer de nouvelles compétences et de suivre les récentes avancées dans son domaine d'expertise ; capacité d'adaptation aux évolutions des conditions de travail.
- Planification et organisation : compétences organisationnelles réelles, capacité à résoudre des problèmes et à assumer une lourde charge de travail de manière efficace et dans le respect des délais ; capacité à évaluer les priorités et à planifier, coordonner et assurer un suivi du travail (et de son propre travail) ; capacité à travailler sous la pression, à respecter des échéances concurrentes et à mener à bien simultanément plusieurs projets/activités.
- Esprit d'équipe et respect de la diversité : capacité à être opérationnel malgré les contraintes d'organisation ; capacité à établir et à entretenir des partenariats efficaces et des relations de travail harmonieuses dans un environnement multiculturel et multiethnique, en étant sensible à la diversité et à l'égalité entre les sexes, et en les respectant.
- Communication : qualités relationnelles reconnues ; bonne capacité de communication à l'écrit comme à l'oral, ainsi qu'une aptitude à la rédaction de rapports clairs et concis ; capacité à diriger des présentations et à énoncer alternatives et prises de position avec concision ; capacité à faire des recommandations et à les défendre ; capacité à communiquer et à créer des liens avec les personnels (y compris dans le pays), personnel militaire, les volontaires, les acteurs et les interlocuteurs locaux, tous issus d'horizons diffé-

rents ; capacité de garder son sang-froid et d'être à l'écoute du personnel tout en restant objectif et sans s'impliquer personnellement ; capacité à transmettre l'information et les connaissances à des groupes de destinataires très disparates.

- Flexibilité, adaptabilité, et capacité et volonté d'agir de manière autonome dans un environnement inhospitalier, reculé et potentiellement dangereux durant de longues périodes, dans des conditions difficiles et avec peu de confort, avec de possibles déplacements au sein de la zone d'opérations ; accord pour être transféré, si nécessaire, dans un autre lieu d'affectation de la zone d'opérations.
- Adhésion sincère aux principes de l'engagement volontaire, parmi lesquels la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie ; et adhésion aux valeurs fondamentales des Nations Unies.

Conditions de travail et autres informations

24. Conditions de travail :

La durée de votre affectation est de 12 mois.

Le/la Volontaire reçoit une indemnité mensuelle de subsistance pour les volontaires (VLA) versée à la fin du mois, censée couvrir les frais de logement, services publics, transports, communications et autres besoins de base. Son montant est calculé en appliquant un coefficient d'ajustement au taux de base de 1 282 dollars des États-Unis. Le taux de base est un taux global tandis que le coefficient d'ajustement est propre au pays considéré et évolue chaque mois en fonction du coût de la vie. Cette méthode permet de faire en sorte que les Volontaires internationaux des Nations Unies disposent d'un pouvoir d'achat comparable quel que soit leur lieu d'affectation malgré les différences de coût de la vie. Le coefficient d'ajustement est défini par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et publié au début de chaque mois sur son site Internet (<http://icsc.un.org>).

Par exemple, veuillez entrer le lien [Calculator](#)

Dans les pays d'affectation où la famille n'est pas autorisée, relevant des catégories de difficulté D ou E selon le classement de la CFPI, les Volontaires internationaux des Nations Unies perçoivent sur une base mensuelle une prime destinée à compenser le différentiel de bien-être.

En outre, les Volontaires des Nations Unies touchent une allocation pour frais d'installation au début de leur affectation (s'ils ne résidaient pas dans leur lieu d'affectation au moins six mois avant le début de l'affectation), et en cas de réaffectation permanente dans un lieu différent.

Le programme VNU prévoit une assurance vie, une assurance maladie et une assurance invalidité permanente, et prend en charge le voyage vers le lieu d'affectation, des congés annuels et l'intégration complète au cadre de sécurité des Nations Unies (remboursements des frais liés à la sécurité de la résidence compris).



Les Volontaires perçoivent une indemnité journalière de subsistance au taux des Nations Unies pour les déplacements officiels et les billets d'avion pour le voyage de rapatriement définitif (s'il y a lieu). Une prime de réinstallation est accordée à la fin de l'affectation pour services ayant donné satisfaction.

Le programme VNU fournira au candidat retenu, en même temps que l'offre d'affectation, un exemplaire des Conditions de Service, comprenant notamment un Code de conduite.

Nom du Responsable des recrutements : Heidi M. Boener

Titre, Service : Responsable des réinstallations, Service des solutions durables

Date : 23 janvier 2018

Avis

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le programme VNU s'engage à assurer la diversité en matière de genre, de nationalité et de culture.

T. +49 (0) 228-815 2000
F. +49 (0) 228-815 2001

A. Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Germany
W. www.unv.org

We are inspiration in action